

SOMMAIRE

02

LE DOSSIER

08

ACTUALITÉS DES SITES

16

SANTÉ PUBLIQUE

20

PROJETS RSE

22

ILS NOUS ONT REJOINT

24

AGENDA

La participation des usagers : un élément essentiel de l'amélioration continue de la qualité de notre système de santé

“ La qualité de notre système de santé ne se mesure pas uniquement à la performance de ses équipements, à l'expertise de ses professionnels ou aux résultats de son activité. Elle se mesure aussi à notre capacité à **écouter, associer et prendre en compte la parole de celles et ceux pour lesquels nous nous engageons chaque jour : les patients, les résidents, les usagers et leurs proches.**

C'est précisément le thème de ce nouveau numéro du journal interne de la Direction commune des Hôpitaux de Corrèze, consacré à la **démocratie sanitaire et à la place des usagers dans nos établissements.**

Au fil des années, la participation des usagers est devenue un élément essentiel de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des prises en charge. Les représentants des usagers, les commissions des usagers, les enquêtes de satisfaction, les démarches d'expérience patient ou encore les différents espaces de dialogue constituent autant de leviers qui nous permettent de **mieux comprendre les attentes de la population et d'adapter nos organisations** aux besoins réels des personnes que nous accompagnons.

Au sein de la Direction commune des Hôpitaux de Corrèze, nous avons fait le choix de **renforcer cette participation.** Parce qu'un établissement public

de santé ou médico-social ne peut se construire sans les usagers, **leur contribution est aujourd'hui pleinement intégrée à nos réflexions, à nos projets et à nos démarches d'amélioration continue.**

Cette dynamique trouve une résonance particulière dans le contexte des prochaines visites de certification HAS qui mobilisent actuellement nos équipes.

Je tiens à remercier l'ensemble des professionnels, médicaux, soignants, administratifs, techniques et logistiques, ainsi que les représentants des usagers, pour leur engagement quotidien. La qualité de nos prises en charge repose avant tout sur cette mobilisation collective, sur notre capacité à travailler ensemble et sur la volonté partagée de placer l'utilisateur au cœur de nos actions.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro du magazine interne des Hôpitaux de Corrèze.

Nicolas PORTOLAN
Directeur Général des
Hôpitaux de Corrèze



LA PLACE DES USAGERS AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE DES HÔPITAUX DE CORRÈZE

La démocratie sanitaire au service de la qualité des soins et de l'accompagnement

La démocratie sanitaire constitue aujourd'hui un **pilier essentiel du fonctionnement des établissements de santé** et correspond à la **participation des usagers aux décisions** relatives à la prise en charge de tous dans nos établissements de santé.

Elle repose ainsi sur un principe fondamental : **associer les usagers du système de santé à l'organisation, à l'évaluation et à l'amélioration des prises en charge.**

Au sein de la Direction commune des hôpitaux de Corrèze, la démocratie sanitaire se traduit notamment par l'action et la participation des représentants des usagers et des Commissions des usagers (CDU), présentes sur les différents sites.

Qui sont les représentants des usagers ?

Les représentants des usagers (RU) sont des **bénévoles mandatés** par des associations agréées en santé. Leur mission est de **porter la parole des patients, des familles et des proches** au sein des établissements de santé.

Ils participent activement à la vie hospitalière en veillant au **respect des droits des usagers** et à la **qualité de leur prise en charge**. Leur présence permet **d'intégrer l'expérience vécue des patients** dans les réflexions institutionnelles et les démarches d'amélioration continue.



Les représentants des usagers interviennent dans différentes instances hospitalières et jouent un **rôle d'écoute, de dialogue et de médiation.**

Les principales missions des représentants des usagers

Les représentants des usagers ont notamment pour missions de :

- Veiller au respect des droits des patients ;
- Contribuer à l'amélioration de l'accueil, de l'information et de la qualité des prises en charge;
- Participer à l'analyse des réclamations et des événements indésirables ;
- Relayer les attentes et besoins des usagers ;
- Favoriser le dialogue entre les usagers et les professionnels ;
- Participer aux réflexions institutionnelles autour du parcours patient et de la bientraitance.

Par leur regard complémentaire à celui des professionnels, ils contribuent à renforcer une culture centrée sur le patient et son expérience.





CDU : rôles et missions

La Commission des usagers (CDU) est une instance obligatoire dans chaque établissement de santé. Elle veille au **respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge.**

La CDU est composée notamment :

- de représentants des usagers ;
- de membres de la direction ;
- de professionnels médicaux et paramédicaux ;
- de médiateurs médicaux et non médicaux.

Ses missions principales sont :

- examiner les plaintes et réclamations des usagers ;
- suivre les actions d'amélioration de la qualité ;
- analyser l'expérience patient ;
- promouvoir les droits des usagers ;
- contribuer à la politique qualité et sécurité des soins.

La CDU constitue ainsi un **espace privilégié de dialogue** entre les usagers et l'institution hospitalière.

Dans cette dynamique de coopération territoriale, les différentes CDU des établissements de la Direction commune des hôpitaux de Corrèze se sont réunies pour la première fois le 27 mai 2026 sous un format de CDU de territoire. Cette rencontre a permis de partager les expériences, les pratiques et les enjeux communs des différents sites hospitaliers.

Cette démarche marque une volonté forte de développer une **vision coordonnée de la démocratie sanitaire à l'échelle du territoire corrézien**, en favorisant les échanges entre représentants des usagers, professionnels et directions des établissements.

À cette occasion, un projet de création d'un « **projet des usagers** » commun à l'ensemble de la direction commune a également été évoqué. Ce futur projet aurait vocation à **définir des orientations partagées** autour de la place des usagers, du patient partenaire, de l'expérience patient, de l'information des patients et de la qualité des parcours de soins sur l'ensemble des établissements.

Les présidents de CDU et le Directeur général des Hôpitaux de Corrèze partagent leur vision

Présidente de la CDU du CH Bortles-Orgues, Madame Nathalie VIVIER

Après la formation « RU en avant ! », dispensée par France Assos Santé en octobre 2025, j'ai été nommée représentante des usagers au CH de Bortles-Orgues et désignée présidente de la Commission des usagers.

Malgré cette formation, c'est lorsque je suis entrée dans le vif du sujet que j'ai pleinement pris conscience du caractère important, voire indispensable, de la présence des représentants des usagers en milieu hospitalier.

Être représentant des usagers, c'est bien sûr défendre les droits des patients à travers l'examen des plaintes et des réclamations. Mais c'est aussi réfléchir à leur bien-être, toujours en partenariat avec la Direction, le personnel soignant et le personnel non soignant.

L'hospitalisation peut être vécue comme un moment difficile, voire traumatisant. Le patient se retrouve dans un environnement qu'il peut percevoir comme anxiogène : perte des repères habituels, éloignement de son cercle familial et amical, sentiment d'isolement. Il est donc indispensable, pour une

bonne prise en charge médicale, qu'il soit rassuré. Être représentant des usagers, c'est intervenir sur des sujets qui peuvent paraître de peu d'importance mais qui sont pourtant essentiels dans cette démarche : la qualité des repas, le respect de l'intimité, l'accès à la télévision, la gestion du linge, la rédaction du livret d'accueil, etc.

Tous ces détails contribuent à ce que le patient vive son hospitalisation avec le moins de stress possible.

Être représentant des usagers, selon moi, c'est œuvrer à la défense d'un être humain à un moment où les épreuves qu'il traverse peuvent le fragiliser.



Présidente de la CDU du CH Tulle, Madame Valérie DUMAS

En tant que présidente de la Commission des usagers du CH de Tulle, je souhaite rappeler que cette instance occupe une place essentielle dans la vie de notre établissement. Celle-ci est un lieu d'écoute, de dialogue et de proposition, au service des patients, des usagers et de leurs proches. Elle veille au respect des droits de chacun, examine les réclamations et contribue à l'amélioration continue de l'accueil, de l'information et de la prise en charge.

Les agents de l'hôpital ainsi que la Direction y jouent également un rôle important. Par leur présence, leur expertise et leur connaissance du terrain, ils participent à la compréhension des situations rencontrées par les usagers et à l'identification de pistes d'amélioration. Aux côtés des représentants des usagers, ils contribuent à faire vivre un dialogue constructif, dans un esprit de respect, d'écoute et de qualité du service rendu.

Ensemble, nous œuvrons pour que chaque patient soit traité avec dignité et que son expérience au sein de notre établissement soit la meilleure possible.

Président de la CDU du CH Ussel, Monsieur Alain BALLAY

Étant représentant des usagers depuis quelques années, j'ai pu observer une évolution quant à la place qu'occupent les représentants des usagers. Nous sommes passés d'une exigence réglementaire à une véritable volonté d'engager les représentants des usagers

dans un partenariat avec les services hospitaliers. Aujourd'hui, je me sens impliqué dans la vie des établissements. Bien sûr, des améliorations restent à apporter, mais nous sommes bien dans une démarche constructive.

Le revers de ce contexte favorable à notre mission est l'aspiration des institutions à nous solliciter de plus en plus.

Un nombre plus important de représentants des usagers permettrait à la démocratie sanitaire de s'appliquer pleinement.

Présidente de la CDU du CH Brive, Madame Danielle GADAUD

Nous sommes tous, à un moment ou à un autre de notre vie, des usagers du système de santé. Que ce soit pour une consultation, une hospitalisation ou un passage dans un établissement de soins, nous partageons tous cette expérience.

La Commission des usagers (CDU) est là pour veiller à ce que vos droits soient respectés et que votre voix soit entendue. À travers ses représentants, bénévoles issus d'associations agréées et formés à cette mission, la CDU s'engage à :

- Vous informer sur vos droits en santé
- Veiller à leur respect
- Porter vos remarques et réclamations afin d'améliorer la qualité de votre prise en charge. Votre avis compte. Il nous aide à progresser et à construire ensemble un système de santé plus humain, plus attentif et davantage adapté à vos besoins.

Les représentants des usagers jouent un rôle essentiel, et il est important de rappeler qu'ils exercent un mandat à titre bénévole. Ce sont des acteurs clés de la démocratie sanitaire, et nous les remercions vivement pour leur implication, notamment au sein de la Commission des usagers.

Les représentants des usagers des Hôpitaux de Corrèze sont présents dans les groupes de travail et les différentes commissions, où ils participent activement à l'amélioration des pratiques. Leur présence dans ces instances est primordiale pour que les préoccupations des usagers soient entendues et prises en compte.

Il est donc essentiel que cet engagement se traduise par des actions concrètes pour notamment améliorer les accueils et les accompagnements dans nos établissements de santé. Pour cela, il faut encourager les échanges dans un climat serein et constructif, afin de faire évoluer nos processus de manière fluide et concertée.

Cette approche, ancrée dans une démarche qualité continue, nous permet d'apporter des solutions concrètes et de mieux répondre aux attentes des usagers, tout en optimisant les services des établissements de la Direction commune.



Nicolas PORTOLAN

Directeur général des
Hôpitaux de Corrèze

Faire vivre la démocratie sanitaire au sein de nos établissements

À travers l'engagement des représentants des usagers et le travail des Commissions des usagers (CDU), la Direction commune des hôpitaux de Corrèze affirme sa volonté de **promouvoir une prise en charge toujours plus humaine, attentive et participative**.

La démocratie sanitaire ne se limite pas à une obligation réglementaire : elle constitue un **levier concret d'amélioration**

de la qualité des soins, du dialogue avec les patients et de la **confiance** entre l'hôpital et les usagers.

En donnant toute leur place à la parole et à l'expérience des usagers, nos établissements poursuivent une démarche d'amélioration continue au service d'un système de santé plus proche des attentes de chacun.



La participation des usagers, un levier d'amélioration des parcours et des pratiques

La participation des usagers occupe désormais une place essentielle. Elle s'inscrit dans une **logique de co-construction des parcours, d'amélioration continue de la qualité et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées**.

Cette dynamique repose sur plusieurs approches complémentaires, parmi lesquelles les démarches de **patient partenaire** et **d'expérience patient**.

Qu'est-ce qu'un patient partenaire ?

Le patient partenaire est une **personne ayant vécu une expérience de maladie, de soin ou d'accompagnement** et qui met son savoir expérientiel au service

des professionnels, des équipes et des autres usagers.

Son expertise repose sur son vécu, son parcours et sa capacité à prendre du recul sur son expérience. Il intervient en complémentarité des savoirs professionnels afin de contribuer à :

- l'amélioration des organisations et des parcours ;
- la qualité et la sécurité des soins ;
- l'information et l'accompagnement des patients ;
- les actions de formation et de sensibilisation ;
- les démarches qualité et projets institutionnels.

Le partenariat en santé ne se limite pas à la consultation des usagers : il vise une réelle collaboration fondée sur l'écoute, la reconnaissance mutuelle et la prise en compte des expertises de chacun.

L'expérience patient : comprendre le vécu pour améliorer les pratiques soignantes

L'expérience patient correspond à **l'ensemble des interactions, perceptions et ressentis vécus** par une personne tout au long de son parcours de santé ou d'accompagnement.

Le Centre Hospitalier de Tulle s'engage dans la démarche d'expérience patient

Le Centre Hospitalier de Tulle s'engage dans une démarche visant à **renforcer la qualité des soins et l'accompagnement des patients** grâce au développement de l'expérience patient.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté continue d'amélioration des pratiques et de promotion du bien-être des personnes prises en charge. Au-delà de la satisfaction des patients, il s'agit de **mieux comprendre leur vécu tout au long du parcours de soins, depuis la consultation jusqu'au retour à domicile**.

Cette démarche **place le patient au cœur des réflexions et des actions** menées par l'établissement afin d'améliorer non seulement sa satisfaction, mais également la qualité globale de son parcours de santé.

L'expérience patient englobe **l'ensemble des interactions qu'une personne entretient avec l'établissement**. Elle prend en compte la qualité des soins reçus, l'environnement hospitalier, la communication avec les professionnels de santé ainsi que l'accompagnement humain proposé aux patients et à leurs proches.

Qu'est-ce que l'expérience patient ?

L'expérience patient se réfère à **l'ensemble des interactions qu'un patient a avec l'établissement, que ce soit avant, pendant ou après son séjour.**

Cela inclut :

- La communication avec le personnel médical et paramédical ;
- L'accueil et l'orientation dans notre structure ;
- La qualité des soins reçus ;
- L'environnement hospitalier ;
- Le soutien émotionnel offert aux patients et à leurs familles.

L'objectif est de garantir que chaque patient se sente respecté, écouté et bien pris en charge tout au long de son parcours de soins.



Pourquoi mettre en place cette démarche ?

Le développement de l'expérience patient répond à plusieurs objectifs majeurs :

1. Améliorer la satisfaction des patients :

L'expérience patient permet de recueillir ce qui est réellement vécu et perçu par une personne au cours de son parcours de santé. Chaque expérience est unique et influencée à la fois par l'organisation des soins et par l'histoire personnelle du patient. Contrairement aux questionnaires de satisfaction qui évaluent des éléments précis de la prise en charge (repas, information, gestion de la douleur, etc.), l'expérience patient vise à recueillir un récit plus global du vécu de la personne. Ces échanges nécessitent un temps dédié et se réalisent généralement dans le cadre d'entretiens spécifiques.

2. Renforcer la qualité des soins :

L'analyse des expériences vécues permet d'identifier des axes d'amélioration concrets susceptibles d'avoir un impact direct sur la qualité et la sécurité des soins.

3. Favoriser un environnement de travail positif :

Cette démarche contribue également à créer un environnement où le bien-être des patients et celui des professionnels sont pleinement pris en compte et valorisés.

4. Encourager la collaboration :

Ce projet nécessite la participation de tous. Chaque membre de l'équipe a un rôle à jouer dans l'expression et l'amélioration de l'expérience patient.

Déployer la démarche au sein des équipes

Pour développer l'expérience patient dans notre structure, nous mettrons en place plusieurs actions :

- Formation d'autres agents à cette méthode afin de sensibiliser plusieurs membres du personnel aux enjeux de l'expérience patient, et en faciliter le développement.
- Partager avec les représentants des usagers cette nouvelle démarche et en mesurer les effets.

Une démarche tournée vers l'avenir

L'expérience patient est désormais une priorité au sein de notre structure hospitalière. En plaçant les patients au centre de nos préoccupations, nous ne nous contentons pas d'améliorer leur satisfaction, mais nous contribuons également à leur santé et à leur bien-être.

Cette démarche collaborative entre le personnel soignant, les patients et leurs familles est essentielle pour bâtir un environnement de soins de qualité. D'ailleurs, la certification V6 2025 en fait un critère impératif.

Construire ensemble les parcours de demain

La participation des usagers constitue aujourd'hui un levier majeur pour faire évoluer les pratiques professionnelles et renforcer la qualité des accompagnements.

Au sein de la direction commune des Hôpitaux de Corrèze, cette démarche se traduit progressivement par :

- une meilleure association des usagers et des représentants des usagers aux projets ;
- le développement d'actions favorisant l'écoute et le recueil de l'expérience vécue ;
- la valorisation des savoirs expérientiels ;

- une réflexion partagée autour de parcours plus lisibles, plus humains et plus coordonnés.

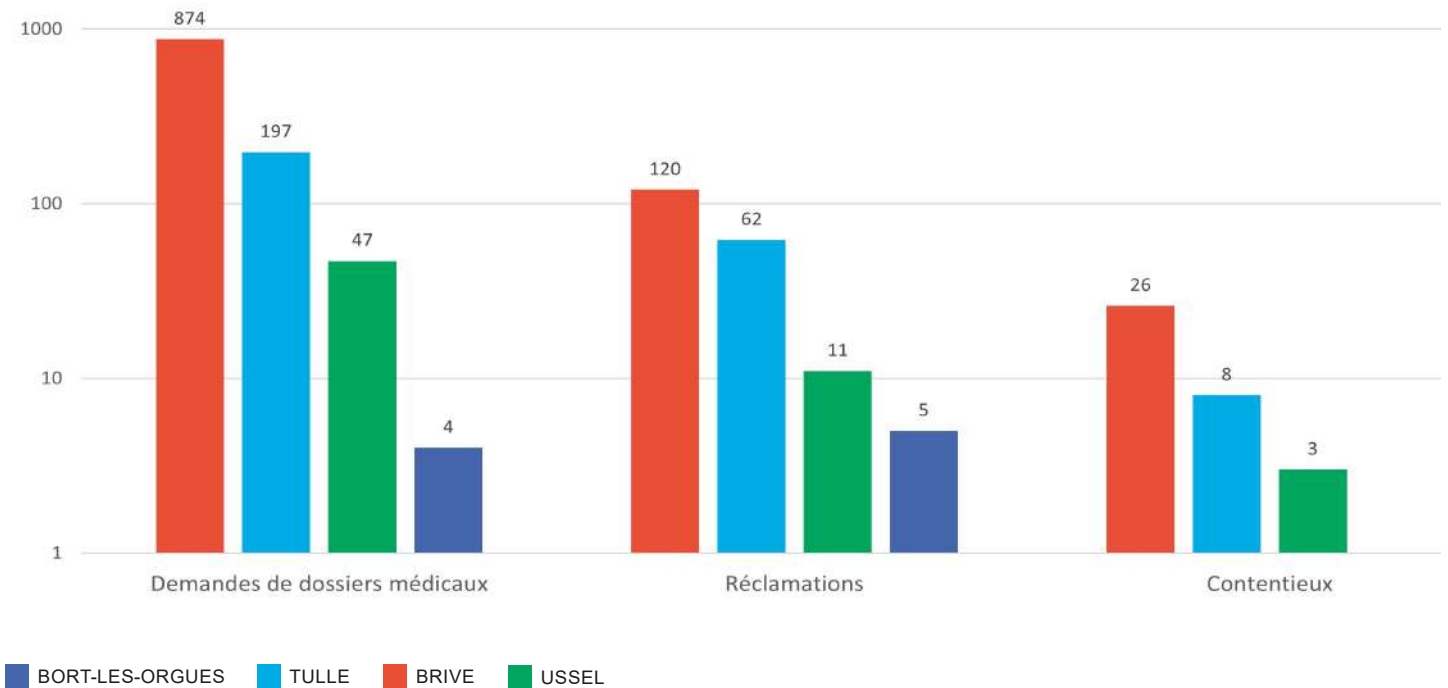
Cette dynamique contribue à construire une culture commune centrée sur les besoins, les attentes et la parole des personnes accompagnées.

En renforçant le dialogue entre professionnels, patients, résidents, proches et représentants des usagers, ces démarches participent à une amélioration continue de la qualité, de la pertinence et de l'humanité des accompagnements.

Synthèse de l'activité de la Direction en charge de la démocratie sanitaire et de la relation avec les usagers

Les services en charge de la relation avec les usagers des Centres Hospitaliers de Brive, Tulle, Ussel et Bort-les-Orgues traitent quotidiennement des demandes de **communication de dossiers médicaux**, des **réclamations** des usagers ainsi que des **contentieux** en lien avec les assurances. L'ensemble de ces démarches fait l'objet d'un suivi, dans une perspective **d'amélioration continue de la qualité des prises en charge** et du fonctionnement de l'établissement.

Ce graphique présente une synthèse de ces activités par site sur l'année 2025.



Un premier comité des associations

Le **premier comité des associations corrésiennes au service des usagers, des patients et des proches aidants** s'est tenu au Centre Hospitalier de Brive le 5 juin dernier.

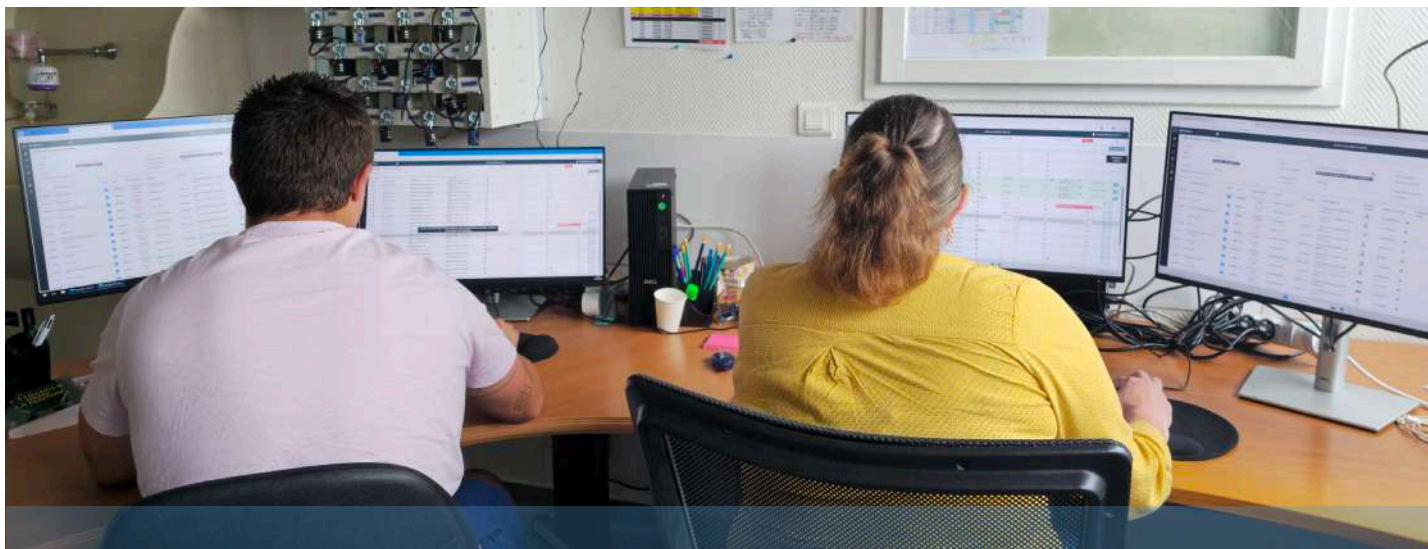
À cette occasion, les associations et les équipes du CH de Brive se sont réunies autour d'un objectif commun : **renforcer la place de l'utilisateur dans le système de santé**. Cette rencontre a permis de mieux se connaître, de consolider les liens existants et d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat au bénéfice des usagers et de la population corrésienne.

Les représentants des usagers ainsi que les associations de patients et de proches aidants partagent en effet une même mission : **faire entendre la voix des usagers et contribuer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins**.





Centre Hospitalier de Brive



Une nouvelle organisation du brancardage central

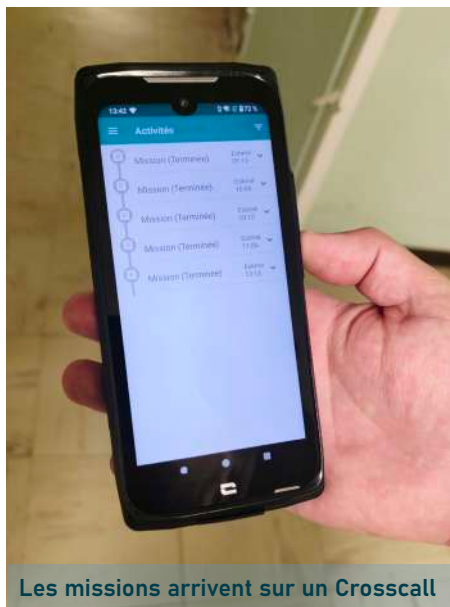
Suite au changement d'encadrement du service, une réflexion sur l'organisation du brancardage central a été menée avec l'équipe pour **centraliser et informatiser les demandes via le logiciel Saniléa** (déjà implanté pour le transport sanitaire).

Déployé depuis le 01/01/2026, ce logiciel permet au personnel soignant d'effectuer les demandes de brancardage sur une même plateforme, du lundi au vendredi (hors week-end et jours fériés).

Les demandes s'effectuent **en moins de 2 minutes** et permettent de renseigner des éléments clairs et précis sur la prise en charge, le moyen de transport, le matériel médical (O2, PSE...) et la destination, afin de garantir une mission optimale pour le brancardage de nos patients. Les missions sont envoyées sur des "Crosscall", permettant de mutualiser les demandes et de réduire les déplacements.

Les horaires du brancardage central ont, de plus, été modifiés pour offrir une **amplitude horaire de 08h00 à**

18h00, tous secteurs confondus, et répondre au maximum à la demande des services. Un lien direct avec la régulation du brancardage (7000 ou 7002) permet, le cas échéant, d'informer le service sur l'impossibilité d'effectuer une mission.



Les missions arrivent sur un Crosscall

Malgré l'appréhension de certains acteurs sur cette évolution, la mise en place depuis 5 mois d'une régulation informatisée du brancardage a déjà

démonstré son intérêt, en permettant notamment :

- de centraliser et fluidifier les demandes,
- de tracer l'activité et l'acheminement des patients,
- de recueillir des informations précises pour les brancardier-e-s,
- et surtout, de redonner du temps soignant aux services, en évitant au maximum des brancardages par les IDE et AS.

Depuis le début de l'année, l'équipe du brancardage central, composée de 11 agents sur le terrain et 2 agents en régulation (effectif complet), effectue **environ 130 brancardages / jour** (avec des pointes à 160).

Un métier qui représente un maillon essentiel de la chaîne du soin, au cœur de la prise en charge des patients.



Une équipe mobile de soins palliatifs pour le territoire de la Basse-Corrèze

L'augmentation des **besoins en accompagnement des patients atteints de pathologies graves** et la nécessité de **renforcer la coordination entre les professionnels** ont conduit à la mise en place d'une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) au Centre Hospitalier de Brive, depuis le début de l'année 2026.

Composée d'une équipe pluri-professionnelle, **elle intervient sur le territoire de la Basse Corrèze, au domicile des patients, en établissements médico-sociaux** ainsi qu'au sein des **structures de santé** du secteur.

Elle s'adresse aux **patients atteints de maladies graves, évolutives ou en phase avancée**, ainsi qu'à leurs proches.

L'EMSP peut être **sollicitée par les professionnels de santé, à l'hôpital comme en ville**, en lien avec le médecin traitant ou référent, ainsi que par les **équipes des établissements médico-sociaux**.

Son intervention débute par une **évaluation globale** de la situation du patient et de son environnement, afin **d'identifier les besoins** et **d'adapter l'accompagnement** proposé.

ÉQUIPE MOBILE en soins palliatifs



Le suivi peut associer des **visites à domicile** et des **échanges téléphoniques**, en fonction de l'évolution de la situation.

L'équipe intervient **en appui des professionnels déjà impliqués dans la prise en charge**, sans se substituer à eux. Elle apporte une **expertise en soins palliatifs**, propose des adaptations de prise en charge, informe le patient et son entourage sur leurs droits et les dispositifs existants, et travaille en lien avec les structures du territoire.

Un module de formation incendie proposé au sein des services

Dans le cadre de la formation continue à la sécurité incendie, **un module opérationnel** a été mis en place cette année au sein du Centre Hospitalier de Brive.

Déployé par le service sécurité incendie, ce format court, d'une durée d'environ 45 minutes, **se déroule directement au sein des unités de soins**, en



complément des sessions hebdomadaires organisées chaque mardi.

Mis en place à la demande des cadres, ce dispositif vise à **proposer une formation plus adaptée aux contraintes et aux spécificités de chaque service**.

Réalisée directement au sein des services, cette formation comprend **un temps de sensibilisation** aux principes d'évacuation en établissement de santé, **une analyse des risques et de l'organisation propres à l'unité**, ainsi qu'**une mise en situation** à travers la simulation d'un départ de feu avec mise en fumée d'une chambre. Elle intègre également **la mise en œuvre des procédures d'alerte, d'évacuation et la coordination avec le PC sécurité**.

Ces mises en situation permettent aux



équipes de **se confronter à des conditions proches de la réalité, de mieux appréhender leur rôle et de s'approprier les procédures en cas d'incident**.

Déployée progressivement dans les services qui en font la demande, cette formation contribue au développement d'une culture de sécurité au plus près du terrain.



Centre Hospitalier de Tulle

Des travaux de réaménagement de l'entrée du site hospitalier

Les travaux de réaménagement de la nouvelle entrée du Centre Hospitalier de Tulle ont débuté au cours du premier trimestre 2026.

Réalisée par la Ville de Tulle, cette opération s'inscrit dans un **projet plus global de requalification des abords de l'établissement** et de la place Maschat.



La première phase des travaux vient de s'achever. Elle a consisté à démolir le bâtiment dit « ancienne DASS » ainsi qu'à réaliser des travaux de renforcement de l'internat situé avenue Poincaré.

L'objectif de ce réaménagement est de rendre la place Maschat entièrement piétonne, afin **d'améliorer l'accessibilité et la circulation aux abords du Centre Hospitalier**, tout en offrant un **environnement plus sécurisé et plus agréable** pour les usagers, les patients et les professionnels.

À terme, cette nouvelle entrée permettra également de **moderniser les accès à l'établissement et d'améliorer l'accueil du public.**

Les travaux se poursuivront au cours des prochains mois, avec **une fin de chantier prévisionnelle prévue au troisième trimestre 2026.**



Un système de complémentation des articles de magasin dans les services de soins

Depuis plusieurs mois, a été initiée une **nouvelle organisation de la gestion des articles de magasins** (usage unique, protections, matériels de prélèvement (garrot, conteneurs OPCT), produits d'entretien ...etc) dans les services de soins : **système de complémentation !**

Ce système fonctionne selon **une logique de stock**, qui, chaque semaine (selon un calendrier précis) est complétement par une personne détachée du magasin.

Ce mode de gestion permet :

- Une visualisation immédiate du niveau de stock et évite le surstockage ;
- Une simplification des commandes par réassort des produits manquant ;
- Une diminution des erreurs de comptage ;
- Une meilleure continuité des soins en réduisant les ruptures de stock ;
- Un gain de temps pour le personnel soignant.

10 services sont actuellement dotés de ce système. En raison d'un besoin de matériels de rangement approprié et d'une pièce allouée à ce stockage qui doit être sécurisée, l'amé-

nagement des autres unités se fera sur l'année en cours.

Ce système permet une **meilleure gestion des stocks en réduisant les gaspillages et les produits périmés.** Ainsi, l'établissement a une **meilleure maîtrise des coûts** grâce à son fonctionnement simple et structuré. Cela permet également **d'assurer la disponibilité des produits** nécessaires à une prise en soins de qualité.

Dans un contexte hospitalier où la qualité et l'efficacité des soins sont prioritaires, **une gestion logistique optimisée** représente un **levier essentiel d'amélioration des performances** des centres hospitaliers.





Ouverture d'une unité d'hospitalisation complète pédopsychiatrique

Les Hôpitaux de Corrèze ont eu le plaisir d'accueillir Monsieur Benoît ELLEBOODE, Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, à l'occasion de **l'ouverture de la nouvelle unité d'hospitalisation complète de pédopsychiatrie "Le Phare"**, en présence de Nicolas PORTOLAN, Directeur général des Hôpitaux de Corrèze, des maires de Brive et de Tulle, du Président du Conseil départemental de la Corrèze, et des équipes.

Implantée sur le site du Chandou à Tulle, cette unité de 6 lits accueille des adolescents de 11 à 18 ans et répond à un besoin identifié et croissant du territoire corrézien, marqué par une insuffisance de solutions de soins intensifs et contenant pour les situations cliniques complexes.

Pensée comme un maillon essentiel du dispositif de pédopsychiatrie, **cette unité favorise la précocité des soins, l'individualisation des projets thérapeutiques, et une articulation étroite entre les acteurs** sanitaires, médico-sociaux, éducatifs et judiciaires lorsque nécessaire.

Cette visite a été animée par le Dr Sandra ALDEGHERI, cheffe de service de pédopsychiatrie, le Dr François VIEBAN, chef de pôle, le Dr Elena SVIRIDOVA, médecin référent de la structure, Madame Valérie ASENSIO, cadre supérieure de santé, Monsieur Grégory TREILLE, cadre de santé, ainsi que l'ensemble de l'équipe soignante.

Une avancée majeure pour la santé mentale des enfants et adolescents en Corrèze.



Ce nouveau dispositif permet **d'assurer une prise en charge sécurisée, continue et spécialisée pour les jeunes présentant des troubles psychiatriques sévères**. Il contribue également à améliorer la fluidité des parcours de soins, en limitant les ruptures, les hospitalisations hors territoire et les situations de crise prolongées.





Centre Hospitalier d'Ussel



Inauguration du nouveau bloc opératoire : une avancée majeure pour la santé en Haute-Corrèze

Le Centre Hospitalier d'Ussel a **inauguré vendredi 24 avril 2026 son nouveau bloc opératoire**, marquant une étape déterminante pour le renforcement de l'offre de soins en Haute-Corrèze.

Cette inauguration s'est tenue en présence de nombreuses personnalités et partenaires institutionnels, parmi lesquels François HOLLANDE, député de la Corrèze, Philippe BRUGERE suppléant député de la Corrèze, Jean-Pierre GUITARD maire d'Ussel et président du conseil de surveillance, Daniel CHASSEING sénateur, ainsi que Sylvie BOUÉ directrice départementale de l'ARS Corrèze, Monsieur PORTOLAN, directeur général des Hôpitaux de Corrèze, Monsieur MINVIELLE, directeur du CH d'Ussel, Dr ES SALHI Président de la Commission Médicale d'Établissement (PCME) et des équipes soignantes.

Après 18 mois de travaux, ce projet structurant a bénéficié **d'un investissement de 3,3 millions d'euros** porté par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Depuis début mars, **le bloc opératoire dispose de trois salles entièrement**

renovées et dotées d'équipements de pointe.

Parmi ces installations figurent **une salle dédiée aux endoscopies, une salle consacrée à la chirurgie viscérale, ainsi qu'une salle de plus grande capacité destinée à la chirurgie ophtalmologique et orthopédique.**

Les trois salles bénéficient d'une **performance renforcée du traitement de l'air**, garantissant des conditions optimales de sécurité sanitaire pour l'ensemble des interventions.



Cette modernisation s'inscrit dans une activité déjà soutenue, avec **plus de 3 000 interventions réalisées** au cours de l'année écoulée.

Les nouveaux équipements permettent de **développer et de renforcer une offre de soins diversifiée**, couvrant notamment la chirurgie traumatologique et orthopédique, la chirurgie viscérale, les endoscopies, la chirurgie ophtalmologique, urologique et gynécologique, ainsi que la chirurgie cardiaque et maxillo-faciale.

Au-delà de l'innovation technologique, ce projet **améliore significativement les conditions de travail** des professionnels de santé et garantit **une prise en charge des patients toujours plus sûre et de qualité.**

Il constitue également **un levier essentiel pour l'attractivité du territoire**, en favorisant la venue de spécialistes, notamment depuis Brive et Tulle.

Ce projet illustre pleinement la **dynamique d'amélioration continue** portée par le Centre hospitalier d'Ussel, au service des patients et des professionnels de santé.



Ouverture d'une Unité d'Aval des Urgences (UAU)

Depuis le 7 janvier dernier, le Centre Hospitalier de Haute Corrèze a franchi une étape importante avec **l'ouverture d'une Unité d'Aval des Urgences (UAU), une nouvelle organisation pensée pour répondre à la pression croissante sur les services d'urgence.**

Dans un contexte où ces derniers sont régulièrement saturés, sous l'effet notamment du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques, cette structure vise à **améliorer la gestion des flux de patients et la qualité de leur prise en charge.**

L'UAU permet **d'accueillir temporairement des patients nécessitant des examens complémentaires**, avant leur orientation vers le service le plus adapté à leur état de santé. Intégrée à l'établissement, l'unité vise à **fluidifier le parcours de soins dans une démarche globale de qualité**, en coordination avec les autres services du CHHC, les structures de soins partenaires et le domicile.

Concrètement, **l'admission dans cette unité s'effectue exclusivement après un passage par les urgences.** L'UAU dispose de **six lits**, complétés par **deux lits d'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD).**

Elle accueille des patients dont l'état de santé, à l'issue de leur prise en charge aux urgences, nécessite une **hospitalisation brève, généralement comprise entre trois et cinq jours.**

Cette prise en charge est indiquée lorsque :

- une **surveillance médicale** est requise ;
- des **soins techniques** doivent être réalisés à l'hôpital et ne peuvent être effectués à domicile ;
- une **solution d'orientation adaptée** est en cours d'organisation (retour à domicile, soins de suite ou transfert vers un autre service hospitalier).

À l'issue du séjour, **différentes orientations sont possibles selon l'état de santé** du patient :

- un **retour à domicile**, avec mise en place d'aides si nécessaire ;
- un **transfert vers une structure de soins de suite**, organisé par le service ;
- un **transfert vers une autre unité de l'hôpital**, plus adaptée à la poursuite de la prise en charge.

Pour l'établissement, cette unité répond à plusieurs enjeux majeurs : **réduire les temps d'attente, limiter les tensions liées au manque de lits, renforcer la continuité et la sécurité des soins**, mais aussi **adapter l'offre de santé aux besoins du territoire.** L'UAU apparaît ainsi comme une solution à la fois pragmatique et organisationnelle pour **faire face à la fréquentation croissante des urgences.**

Avec ce dispositif, le Centre Hospitalier d'Ussel franchit une nouvelle étape dans l'optimisation de son fonctionnement, au bénéfice direct des patients et des soignants.





Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues

L'EHPAD de Bort-les-Orgues donne le coup d'envoi du défi "Les Éclaireurs"

L'EHPAD du CH de Bort-les-Orgues a donné le **coup d'envoi du projet "Les Éclaireurs : le défi à vélo qui rassemble"**, une initiative nationale qui mobilise cette année 85 EHPAD à travers toute la France autour d'un défi collectif à vélo.

- ouvrir l'EHPAD sur son territoire
- valoriser l'engagement et les capacités des personnes âgées.

La journée de lancement organisée à l'EHPAD du CH de Bort-les-Orgues a réuni résidents, professionnels,



Porté par ReSanté-Vous, avec le soutien de AG2R LA MONDIALE, ce projet invite les résidents, les professionnels et les familles à pédaler ensemble sur des vélos indoor connectés afin de cumuler des kilomètres et participer à une aventure collective partagée entre établissements.

Pendant plusieurs semaines, les participants se relaient pour faire progresser un compteur de kilomètres commun, symbole d'un engagement collectif en faveur du mouvement, du bien-être et du lien social.

Au-delà du défi sportif, Les Éclaireurs visent surtout à :

- encourager l'activité physique adaptée chez les personnes âgées
- créer des moments de convivialité entre résidents, équipes et familles

familles et partenaires locaux autour des premiers coups de pédale, dans une ambiance conviviale et festive.

En participant au défi des Éclaireurs, les résidents rejoignent ainsi une mobilisation nationale de 85 EHPAD, démontrant que l'envie de bouger, de partager et de relever des défis collectifs n'a pas d'âge !

3 autres EHPAD participent au défi pour le territoire de la Corrèze et de la Haute-Vienne :

- la Résidence les Ecureuils (EHPAD du Centre Hospitalier d'Ussel)
- l'EHPAD de Chamberet (Association A.V.E.H.C)
- l'EHPAD Les Bayles à Isle (Haute-Vienne)





Retour sur la visite de certification : une qualité des soins confirmée par la HAS

La visite s'est déroulée du 20 au 23 janvier 2026 avec 4 experts de la Haute Autorité de Santé (HAS). Les conclusions de cette visite montrent que le Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues offre **une qualité des soins confirmée par la HAS**.

Les méthodes utilisées par la HAS prévoient la **rencontre des professionnels mais également de patients** qui expriment leurs avis sur la prise en charge au sein du CH de Bort-les-Orgues.

Les résultats obtenus confortent ceux de la dernière visite de certification en 2022, avec une **exigence renforcée dans les critères évalués** (chapitre 1 : les patients ;

chapitre 2 : les équipes ; chapitre 3 : l'établissement).

En conclusion, la HAS préconise **deux axes à développer** afin d'obtenir le plus haut niveau de certification : **l'acculturation des équipes à l'analyse des résultats cliniques et la pertinence des séjours, et la coordination des équipes médicales, soignantes et pluridisciplinaires**.

La Direction remercie l'ensemble des professionnels mobilisés pour ce temps fort de la vie du Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues, ainsi que les représentants des usagers pour leur contribution à cette belle dynamique !



Instituts de formation de Tulle

L'IFMEM obtient la certification Qualiopi

L'institut de Formation des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale a **officiellement obtenu la certification QUALIOPi** !

Cette distinction vient saluer l'engagement constant de nos équipes en faveur d'un **enseignement exigeant, innovant et centré sur la réussite** de nos étudiants.

Cette certification témoigne de la qualité des formations dispensées à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du Centre Hospitalier de Tulle, de notre accompagnement pédagogique et de notre volonté d'amélioration continue.





Centre Hospitalier de Brive

Le Bus du Cœur des femmes revient en octobre : nous avons besoin de vous !

Le Bus du Cœur des femmes revient à Brive (Place de la Guierle) **du 14 au 16 octobre prochain** pour sa 2^{ème} édition.

Cet événement, porté par la fondation « Agir pour le Cœur des Femmes », en collaboration avec les Hôpitaux de Corrèze et la Ville de Brive, permet de proposer à des centaines de femmes (ciblées selon certains critères de vulnérabilité), **un parcours de dépistage complet** grâce à la mobilisation exceptionnelle des professionnels de santé du territoire (issus du secteur public et/ou libéral) et de bénévoles.

Ce dispositif vise à leur faire bénéficier de consultations de dépistage sur les risques cardio-vasculaires, gynécologiques, métaboliques, addictologiques ou encore des violences conjugales et/ou intra familiales...

En parallèle de ce parcours, **un village Prévention & Bien être**, animé par des associations et des partenaires locaux, sera ouvert à l'ensemble de la population.

Afin de pouvoir mener à bien cette action d'envergure, nous avons besoin de votre mobilisation !

Nous recherchons des professionnels volontaires pour assurer des vacations sur le parcours de dépistage.

Les profils recherchés sont variés : médecin généraliste, cardiologue, médecin vasculaire, gynécologue, diabétologue, addictologue, interne et docteur junior, pharmacien, sage-femme, psychologue, assistante sociale, professionnels paramédicaux (IPA, IDE, aide-soignant), étudiants en médecine et en pharmacie, étudiants en IFSI, IFAS. Cette liste n'est pas exhaustive et des personnes bénévoles exerçant hors du champ sanitaire sont également bienvenues pour orienter le public sur le site et contribuer au bon déroulement de cet événement.

A noter : Les vacations des professionnels de l'établissement intéressés seront comptabilisées en temps de travail. Le déjeuner et le parking seront pris en charge par la ville pour faciliter votre venue.

Participer à cet événement est une occasion unique, en dehors de son cadre habituel de travail, de réaliser des actions de prévention primaire et secondaire (sensibilisations, dépis-

tages, entretiens ciblés, orientation ...) auprès de femmes en situation de vulnérabilité, et de rencontrer de nombreux acteurs et partenaires, tout en profitant de l'esprit convivial et de la bonne humeur qui règnent sur l'ensemble de l'action.

Pour rappel, l'année dernière, **plus de 170 professionnels et bénévoles** s'étaient relayés durant 3 jours, aux côtés de l'équipe d'Agir pour le Cœur des Femmes, afin d'assurer le dépistage de 275 femmes et d'améliorer leur accès au soin, alors que la plupart s'en étaient éloignées pour diverses raisons.

Pour préparer l'événement, une réunion d'information et d'organisation sera proposée en amont aux professionnels volontaires.

N'hésitez pas, dès à présent, à prendre contact avec vos cadres référents ou avec nous pour vous renseigner et vous inscrire sur la liste des professionnels volontaires (possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux de demies journées).

Nous vous invitons également à relayer cet appel à volontaires auprès de vos collègues ou amis qui exerceraient sur le territoire corrézien (secteur libéral ou autres) qu'ils soient en activité ou jeunes retraités.

L'inauguration du Bus du Cœur est d'ores et déjà fixée au mercredi 14 octobre 2026 à 14h (Place de la Guierle). Nous vous y attendons nombreux !



14 au 16 octobre 2026
Brive, Place du 14 Juillet (théâtre de verdure)

Renseignements & inscriptions :

Dr Sandrine MALLET-GUY
Mme Juliette ABDEH
Mail : sandrine.mallet-guy@ch-brive.fr
animateur-santepublique@ch-brive.fr
Tél : 05 55 18 84 00



Centre Hospitalier d'Ussel

Retour sur la Semaine de la Vaccination

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination, une action de sensibilisation a été organisée le 24 avril au Centre Leclerc afin **d'informer la population sur l'importance de la vaccination et les recommandations vaccinales en vigueur.**

Cette initiative a été menée avec la participation de Mme Vialle, infirmière à la Permanence d'Accès aux Soins, de Virginie Maïk, chargée de missions vaccination à l'ARS/OMEDIT, ainsi que de Mme Donnadiou, Animatrice Santé Publique. Ensemble, elles ont animé un stand d'information et d'échange ouvert à tous.

Au cours de cette journée, une cinquantaine de personnes se sont arrêtées au stand pour échanger avec les professionnels présents. Parmi elles, 25 % étaient des adolescents ou jeunes adultes, 39 % des adultes

et 36 % des seniors, témoignant d'un **intérêt intergénérationnel pour les questions liées à la vaccination.**

Des documents d'information ont été remis dans près de 90 % des échanges afin de permettre au public de repartir avec des supports clairs et adaptés. Une animation ludique sous forme de quiz avec une roue a également été proposée ; environ 12 % des visiteurs y ont participé. Cette activité a permis d'aborder de manière conviviale les recommandations vaccinales, les rappels nécessaires selon l'âge et les principales idées reçues autour de la vaccination.

Cette action de prévention a **favorisé le dialogue avec la population et rappelé le rôle essentiel de la vaccination** dans la protection individuelle et collective.



Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues

Mars Bleu : un défi collectif pour bouger ensemble

Dans le cadre de **Mars Bleu**, mois national de sensibilisation au dépistage du **cancer colorectal**, le CH de Bort-les-Orgues s'est pleinement mobilisé du **10 au 31 mars 2026** en proposant une animation dynamique à l'ensemble des professionnels.

Le principe du défi

Un **challenge connecté**, simple et accessible à tous, avec un objectif clair : **lutter contre la sédentarité en cumulant un maximum de pas en équipe.**

Au total, **7 équipes ont joué le jeu au sein de l'établissement.**

Composées de **5 personnes maximum**, elles se sont mobilisées pour parcourir la plus grande distance possible tout au long du défi.

Chaque pas comptait, au service de la santé et de la prévention !

Merci à l'ensemble des participants pour leur mobilisation et leur énergie, qui ont contribué à faire de cette action un véritable temps fort de prévention et de convivialité.





Centre Hospitalier de Tulle



Une journée d'échanges autour de la rééducation et du handisport

Le 22 mai dernier, les Hôpitaux de Corrèze ont organisé à Tulle une journée autour de deux thématiques : d'une part, **les EPPR (Échanges de Pratiques Professionnelles en Rééducation), consacrés au thème des aidants** ; d'autre part, **une journée dédiée au handisport**.

Les EPPR ont réuni **60 professionnels** issus des équipes du CHU de Limoges, du CH de Brive, de l'Hôpital de jour Baudin, du CRRF André Lalande à Noth, du CH de Lanmary et du CH Esquirol.

Parallèlement, le Comité 19 Handisport a proposé des **ateliers de découverte et de pratique de sports adaptés**.

Malgré des températures élevées, une cinquantaine de participants — patients, grand public et professionnels — ont pu **s'initier au basket fauteuil, au cyclisme, à la boccia, au handbike, au tennis de table, au squash, ou encore participer à une marche conviviale**.

Un grand merci à l'ensemble des équipes de médecine physique et réadaptation, du Comité Handisport, du SCT, de la ville de Tulle, du CCAS et de son chantier d'insertion.



MARDI

29 SEPTEMBRE 2026

Site de l'Auzelou à Tulle

Réservé à l'ensemble du personnel des Hôpitaux de Corrèze

OLYMPIADES

Une après-midi conviviale pour se retrouver autour de défis sportifs et de quizz en équipe !



Inscrivez-vous dès à présent aux Olympiades en scannant ce QR code

Hôpitaux
de Corrèze



Vers une transformation écologique durable

En cette année 2026, la direction commune des hôpitaux de Corrèze oriente sa politique de développement durable vers la **préparation de plusieurs labellisations** ainsi que de la **certification NF Environnement de l'AFNOR**.

Pour cela, nous sommes accompagnés par Agir Durablement en Santé Nouvelle-Aquitaine (ADSNA), dans le cadre de la mission d'appui Santé durable créée par l'ARS Nouvelle-Aqui-

taine. Son objectif est **d'accompagner les acteurs de la région dans leur transformation écologique**, en lien avec la feuille de route régionale dédiée à la transformation écologique du secteur de la santé.

À la fin du mois de mars, l'ADSNA a rendu visite au Centre Hospitalier de Tulle afin de présenter aux professionnels d'encadrement concernés les différents projets de labellisation et de certification dans lesquels les établis-

sements de la direction commune souhaitent s'engager.

Pour chacun de ces projets, l'objectif est de **recentrer les actions autour des professionnels** grâce à la mise en place de groupes de travail. **Les caractéristiques de chaque service et de chaque établissement seront prises en compte** afin de définir les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre et les moyens de les pérenniser.

Labellisation « Unités durables » : une dizaine de services engagés



Les « Unités durables » sont un dispositif développé depuis plusieurs années par le CHU de Bordeaux. Il a pour objectif **d'accélérer la transformation écologique des établissements** tout en valorisant l'engagement des professionnels à travers une labellisation.

Les Unités durables ont pour vocation de **redonner la main aux professionnels sur les actions pouvant être mises en place dans leur service**. Elles permettent également la **création d'un réseau d'entraide à l'échelle régionale**.

En effet, les unités labellisées ou en cours de labellisation **partagent les freins rencontrés ainsi que les solutions mises en œuvre** dans le cadre de leurs actions écoresponsables.

Ici encore, les critères portent sur des thématiques variées telles que **la gouvernance, les écosoins, la santé environnementale, l'économie circulaire, le bien-être des patients et des professionnels ou encore la sobriété numérique**.

Au sein des hôpitaux de Corrèze, **une dizaine de services s'engagent dans cette démarche**, avec une réflexion menée à l'échelle de l'établissement pour l'hôpital de Bort-les-Orgues. **Les services volontaires ne faisant pas encore partie du dispositif sont les**

bienvenus. Les professionnels, notamment les médecins souhaitant accompagner son déploiement en apportant des recommandations d'« écoprescription » (réévaluation des prescriptions d'anxiolytiques, d'IPP ou de somnifères, réévaluation des prescriptions d'examen complémentaires, orientation vers des pratiques non médicamenteuses comme l'hypnose, etc.), peuvent demander à bénéficier de la formation d'animateur du dispositif des Unités durables.

Pour cela, vous pouvez contacter la chargée de projets RSE :

Emilie Péré

Tél : 05 87 92 77 67

Mail : emilie.pere@ch-correze.fr



Vers la labellisation « Bloc écoresponsable »

Afin de **valoriser les efforts des blocs opératoires** visant à **réduire l'empreinte environnementale** de leurs pratiques et **poursuivre le développement des actions écoresponsables**, les blocs opératoires des centres hospitaliers d'Ussel, de Tulle et de Brive préparent leur labellisation « Bloc écoresponsable ».

Les critères attendus pour cette labellisation ne concernent pas uniquement les pratiques de soins, mais se répartissent sur plusieurs thématiques : **formation et gouvernance, achats, utilisation des biocides, pratiques**

anesthésiques et post-opératoires, consommation énergétique, consommation des ressources et transports. L'objectif est d'évaluer de la manière la plus exhaustive possible l'impact environnemental des blocs opératoires.

Plus concrètement, des actions telles que **l'utilisation de produits biosourcés, l'arrêt de l'utilisation du protoxyde d'azote** (gaz à effet de serre particulièrement impactant), **l'adaptation des plateaux techniques au juste besoin, le tri des déchets ou encore une utilisation raisonnée de l'eau et de l'électricité** seront étudiées.

En fonction de la validation des **critères impératifs, standards ou avancés**, les blocs opératoires pourront prétendre à une labellisation de **1, 2 ou 3 étoiles**.



Les EHPAD engagés dans la certification « Hébergement en établissements sanitaires et médico-sociaux » de l'AFNOR



La direction commune des hôpitaux de Corrèze a également pour **volonté de développer ses actions de développement durable au sein de nos EHPAD**. Pour cela, un travail de préparation à la certification NF Environnement « Hébergement en établissements sanitaires et médico-sociaux » de l'AFNOR a été engagé pour l'ensemble des EHPAD (soit les EHPAD du Pays de Brive, d'Eygurande et les EHPAD associés aux centres hospitaliers).

Les critères d'évaluation sont nombreux (95) et concernent des thématiques variées comme l'alimentation, la blanchisserie, la mobilité, la biodiversité ou encore la qualité d'accueil et des prestations hôtelières.

Le CH d'Ussel prépare son Agenda 2030

Également accompagné par l'ADSNA, le Centre Hospitalier d'Ussel débute l'élaboration de son « Agenda 2030 ».

Cet outil a pour vocation de **construire ou de renforcer la stratégie de l'établissement en matière de développement durable**, tout en fixant des objectifs concrets et mesurables. Il permet de se projeter à moyen terme tout en réalisant un état des lieux des besoins à court terme, notamment en matière d'obligations réglementaires.

L'Agenda 2030 se construit à partir des

17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies, tels que la préservation de la vie aquatique et terrestre, l'amélioration de la nutrition ou encore la réduction des inégalités.

Le développement de l'Agenda 2030 au Centre Hospitalier d'Ussel constitue une **expérimentation pour la direction commune**.

Si celle-ci s'avère concluante, la démarche pourra être déployée dans les autres établissements, notamment sous la forme d'Agendas 2050,

offrant ainsi une vision à long terme de la stratégie de transformation écologique des établissements hospitaliers et médico-sociaux de la direction commune.





Renouvellement des membres de la CME d'Ussel

Les membres de la Commission Médicale d'Établissement (CME) d'Ussel ont été renouvelés à l'issue de l'élection qui a eu lieu le 24 février 2026.

Le **Dr Mohammed ES-SALHI**, chef de service des urgences, est réélu **Président de la CME** et le **Dr Racine LY**, cardiologue, est réélu **Vice-Président de la CME**.

Cette décision, issue du vote de la communauté médicale, traduit la **confiance accordée à une gouvernance engagée au service du projet médical et de la qualité des prises en charge**.

Dans un contexte marqué par des enjeux forts pour l'hôpital public — attractivité médicale, évolutions réglementaires, équilibre financier et coopération territoriale — le renouvellement de ces mandats garantit la **continuité des travaux engagés et la poursuite d'une dynamique collective** au service de la population du territoire.

Le Centre Hospitalier de Haute Corrèze à Ussel remercie l'ensemble des membres de la communauté médicale pour leur implication et réaffirme son attachement à un hôpital



public de proximité, accessible et exigeant en matière de qualité des soins.

Nous leur adressons nos sincères félicitations et leur souhaitons plein succès dans l'accomplissement de leurs missions au service de la communauté médicale et de l'amélioration continue de la qualité des soins.



Accueil des nouveaux internes

Ce mois de mai, les Hôpitaux de Corrèze ont eu le plaisir d'accueillir une **nouvelle promotion de 81 internes** pour ce nouveau semestre :

Au Centre Hospitalier de Brive

- 54 internes dont 13 docteurs juniors

Au Centre Hospitalier de Tulle

- 22 internes dont 3 docteurs juniors

Au Centre Hospitalier d'Ussel

- 4 internes

Au Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues

- 1 interne

Leur arrivée constitue un moment fort pour nos établissements, favorisant le partage de compétences, l'apprentissage mutuel et la dynamique collective. Nous leur souhaitons un semestre riche en expériences, en apprentissages et en rencontres professionnelles !



Centre Hospitalier de Brive

PÔLE MÉDECINE

Docteur CABAL Colline
Praticienne contractuelle
Unité Médico-Chirurgicale Polyvalente
depuis le 23 février 2026

Docteur HARNIE Clémentine
Assistante partagée avec CHU Limoges
Service de Dermatologie
depuis le 01 mai 2026

PÔLE FEMME-MÈRE-ENFANT

Docteur BARRY Adama
Assistante partagée avec CH Ussel
Service de Maternité-Gynécologie
depuis le 01 mai 2026

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

Docteur CHASTANG Frédéric Antoine
Praticien hospitalier
Service Pharmacie
depuis le 01 mars 2026

PÔLE CHIRURGIE

Docteur ROSA ARSENE Clémence
Praticienne contractuelle
Service d'Anesthésie
depuis le du 01 février 2026

PÔLE PSYCHIATRIE

Docteur GOUDEAUX Marie Julie
Praticienne contractuelle
Service d'Addictologie
depuis le 01 mars 2026

Docteur ROUGIE Camille
Praticienne contractuelle
Secteur de Psychiatrie
depuis le 01 avril 2026

Docteur GHRISTI Caroline
Praticienne contractuelle
Secteur de Pédo-psychiatrie
depuis le 04 mai 2026

UNITÉ DE SPÉCIALITÉS MÉDICALES AIGÜES

Docteur COUSTY Sébastien
Assistant
Service de Cardiologie
depuis le 01 janvier 2026

Docteur PAULET Domitille
Praticienne contractuelle partagée
avec CHU Limoges
Service des Urgences
depuis le 01 mai 2026

PÔLE GÉRIATRIE

Docteur TISS Jazia
Praticienne associée
Service de Gériatrie
depuis le 01 janvier 2026

Docteur BENZAHRA Djamel
Praticien associé
Service de Gériatrie
depuis le 01 avril 2026

Centre Hospitalier de Tulle

PÔLE CHIRURGIE

Docteur YEDDOU Lyes
Praticien contractuel
Service d'Anesthésie
depuis le 01 janvier 2026

PÔLE URGENCES MÉDICO-TECH

Docteur FOUILHOUX Charles
Praticien Contractuel
Service des Urgences
depuis le 04 mai 2026

Docteur MOISEEF Marie
Praticienne Contractuelle
Service des Urgences
depuis le 04 mai 2026

Centre Hospitalier d'Ussel

SERVICE DE MÉDECINE

Docteur ABBACHE Seyf Eddine
Praticien associé
Service de Médecine
depuis le 05 janvier 2026

Centre Hospitalier de Bort-les-Orgues

SERVICES SMR / MÉDECINE

Docteur MILLOT Jean-Raynald
Praticien contractuel
Services SMR et Médecine
depuis le 02 février 2026

Centre Hospitalier de Brive

- **Course La Briviste - la Gaillarde**
Dimanche 27 septembre 2026 à 10h30
Course caritative de 5 km dans les rues du centre ville de Brive pour sensibiliser et mobiliser le grand public contre le cancer (une partie des bénéfices est reversée à l'association du pôle de cancérologie "La Gaillarde Corrézienne")
- **Bus du Coeur des Femmes**
Du 14 au 16 octobre 2026
Place de la Guierle à Brive
Inauguration le 14 octobre à 14h00

Direction Commune

- **Olympiades**
Mardi 29 septembre 2026 - Site de l'Auzelou à Tulle
Une après-midi conviviale pour se retrouver autour de défis sportifs et de quizz en équipes (à destination de l'ensemble des professionnels de la direction commune)
- **Journées de prévention**
Du 14 au 16 octobre 2026
Sur tout le territoire de la direction commune
(plus d'infos à venir)



En Commun, le magazine interne des Hôpitaux de Corrèze - N°3 Juin 2026

Directeur de la publication : Nicolas PORTOLAN, directeur général des Hôpitaux de Corrèze

Rédactrice en chef : Léopoldine MARTIN, directrice des affaires générales, des coopérations, de la communication, de la démocratie sanitaire et de la RSE

Rédaction : Juliette ABDEH, Cyril BORDAS, Cécile BUGUET, Laetitia CEAX, Rachel DONNADIEU, Marine GREGOIRE, Pierre-Jean LHOPITAULT, Virginie MACHIN, Isabelle MARSALET, Léopoldine MARTIN, Gwendoline PALAMAR, Lise PASTUREL, Emilie PERE, Thierry PERRENOUD, Laurence SALVES, Catherine VIEILLEFONT

Coordination éditoriale, conception et maquette : Service communication CH Brive

Crédits photos et illustrations : Hôpitaux de Corrèze, Adobe Stock, Qualiopi, Fondation Agir pour le cœur des femmes, Les Eclaireurs, CRCDC Auvergne-Rhône Alpes, Groupe AFNOR, ARS Nouvelle-Aquitaine, CHU de Bordeaux, Chat GPT.

Impression : Tirages internes sur chaque site des Hôpitaux de Corrèze